
Bretagne

[Imprimer](#)

Vos référents régionaux chambre de commerce et d'industrie (CCI) sont :

Alexandre Colomb
alexandre.colomb[a]bretagne.cci.fr
&
Nathalie Simon
Nathalie.simon[a]bretagne.cci.fr - 02 99 25 41 05

Leur rôle

A réception de votre demande [de référencement](#) en tant qu'Offreur de solutions Industrie du futur, votre référent régional CCI s'assure que vous remplissez tous [les critères d'éligibilité](#) et soumet votre candidature à un Comité de validation régional.

Pour être référencé en Bretagne, vous devez disposer d'un numéro de SIRET dans cette région.

Si le Comité régional valide votre candidature, votre référent régional vous transmettra l'ensemble des éléments qui vous seront utiles (charte graphique, etc.).

Le Comité de validation régional

Ce Comité est composé de représentants régionaux de l'AIF, de la CCI Bretagne, du Conseil régional, de la DIRECCTE, des Pôles de compétitivité de la Région et de représentants du programme régional BREIZHFAB. Le Comité de validation régional instruit les dossiers de candidature des Offreurs de solutions sur la base [des critères d'éligibilité](#).

Pour en savoir plus

[Cliquez ici](#)
